



MSH - Maison des sciences de l'homme de Dijon

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une entité de recherche. MSH - Maison des sciences de l'homme de Dijon. 2016, Université de Bourgogne, Centre national de la recherche scientifique - CNRS. hceres-02035042

HAL Id: hceres-02035042

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02035042>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Entités de recherche

Rapport du HCERES sur la Structure fédérative

Maison des Sciences de l'Homme de Dijon

sous tutelle des
établissements et organismes :

Université de Bourgogne - UB

Centre National de la Recherche Scientifique - CNRS

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Entités de recherche

Pour le HCERES,¹

Michel COSNARD, président

Au nom du comité d'experts,²

Yvette VEYRET, présidente du comité

Fédération

Nom de la fédération : Maison des Sciences de l'Homme de Dijon

Acronyme de la fédération : USR 3516 (ex UMS 2739)

Label demandé : Renouvellement à l'identique

N° actuel : 3516

Nom du directeur
(2015-2016) : M. FRANCIS AUBERT

Nom du porteur de projet
(2017-2021) : M. FRANCIS AUBERT

Membres du comité d'experts

Présidente : M^{me} Yvette VEYRET, Université de Paris-Ouest Nanterre

Experts : M^{me} Corinne BONNET, Université de Toulouse (représentante du CNU)
M. Dominique KALIFA, Université Paris 1
M^{me} Chiara LASTRAIOLI, Université de Tours
M. Etienne TASSIN, Université Paris-Diderot
M. Thierry PECOUT, Université de Saint Etienne (représentant du CoNRS)
M. Alexandre TESTE, Université de Toulouse (représentant du CoNRS)

Délégué scientifique représentant du HCERES :

M. Jean- Pierre VALLAT

Représentants des établissements et organismes tutelles de la fédération :

M. Alain BONIN

M^{me} Hamida DEMIRDACHE

M. Louis DE MESNARD

M. Christian PIERALLI

M. Emmanuel RANC

1 • Introduction

Historique de la structure, localisation géographique des chercheurs et description synthétique de son domaine d'activité

La MSH (Maison des Sciences de l'Homme) a été créée en 2002, elle est devenue en 2012 unité de services et de recherche (USR 3615, Université de Bourgogne-CNRS). Cette structure est considérable en termes de personnels, de budget, de matériel, de locaux, ainsi que par le nombre et l'importance des équipes de recherches concernées (5 UMR, 4 avec le CNRS, 1 avec l'INRA et 10 équipes d'accueil). C'est un organisme en soi, un lieu de rencontre et d'échange, de réflexion et d'hybridation, de recherche et de mutualisation de moyens pour des chercheurs de disciplines diverses.

La MSH Dijon occupe depuis 2011 un site propre dédié à ses activités sur le Campus de l'Université de Bourgogne : un bâtiment de 3426 m² de surface SHON (Surface Hors Œuvre Nette), capable d'accueillir du public, d'abriter les plateformes techniques, les chercheurs, les doctorants. La MSH abrite d'ailleurs l'École Doctorale LISIT (Langages, Idée et Sociétés, Institutions, Territoires), ainsi que la maison d'édition de l'Université de Bourgogne, les Éditions Universitaires de Bourgogne (EUD). Elle dispose de salles de réunions, d'espaces de rencontres, d'une salle pour les soutenances, de lieux de convivialité.

L'USR 3516 a connu pour la période 2010-2015, une très forte croissance de ses effectifs au niveau des personnels non titulaires, passant de 1,8 personnel temporaire en 2010 (en ETPT), à 14 personnels temporaires en 2015. Par contre, on note une stabilité du côté des personnels permanents avec 12,9 ETPT en 2010 et 13,9 ETPT en 2015. En ce qui concerne la pyramide des âges, la moyenne d'âge des personnels ITA et BIATSS est de 40 ans, le plus jeune ayant 31 ans et le plus âgé de 56 ans. Cette pyramide des âges est un atout pour l'unité ; elle favorise une certaine cohérence générationnelle. La MSH compte 15 personnels statutaires et 30 contractuels. Parmi les 14 titulaires, 8 sont personnels CNRS et 7 appartiennent à l'Université de Bourgogne. Parmi cet effectif on compte 2 agents de l'École Doctorale LISIT intégrés à la structure. Le personnel statutaire présente donc une distribution équilibrée entre les deux tutelles (Université de Dijon, CNRS). Les différents services (administration, ingénierie d'appui à la recherche et plateformes techniques) sont dotés de façon cohérente. 30 agents contractuels, hébergés sur projets, interviennent au sein des plateformes et dans l'ingénierie de la recherche

Tous les laboratoires de recherche du grand Campus de Dijon sont impliqués dans les activités de la MSH qui a donc une vertu structurante très appréciable et qui s'organise autour de cinq axes fédérateurs :

- langages, identités, représentations ;
- acteurs, normes, pratiques, décisions ;
- cultures et patrimoines ;
- territoires et environnement ;
- marchés, institutions, gouvernance.

Équipe de direction

L'équipe de direction est composée du directeur et de deux directeurs adjoints, de la secrétaire générale et de la chargée de la coordination et de la valorisation.

Un règlement intérieur est en cours de signature auprès des tutelles.

La MSH dispose d'un comité scientifique qui se réunit une ou deux fois l'an et définit les grands objectifs de recherche et les stratégies pour l'avenir, mais ne prend pas de décision. Il est composé de personnalités françaises et étrangères ainsi que d'élus. La conférence des directeurs d'unité est informelle, mais extrêmement utile pour définir les projets émanant des laboratoires de recherche et destinés à s'intégrer aux grandes thématiques de la MSH, voire pour établir ces grandes thématiques. Existente aussi un conseil des plateformes, un comité de pilotage et un conseil d'orientation et de gestion.

Le conseil de laboratoire composé, compte tenu de l'effectif de l'unité, de l'ensemble des personnels permanents de la MSH sous forme d'une assemblée générale, est réuni régulièrement (au moins tous les deux mois) par le directeur d'unité, pour aborder toutes les questions relevant de la vie de l'unité et informer les personnels de l'actualité. La réunion du conseil contribue à renforcer la cohésion entre les différentes catégories de personnels de la structure.

Effectifs propres à la structure

Personnels ITA et BIATOS de la MSH

Personnel CRNS titulaire	
IGE CNRS	3
AI CNRS	2
TCS CNRS	2
TCE CNRS	1
Personnel titulaire Université de Bourgogne	
IGE2	2
IGR2	1
ADT	1
ADT(1)	1
ASI	2
Personnel non titulaire	
CNRS CDD	
AI	2
Université de Bourgogne, non titulaire CDD	
IGE	5
IGR	2
AS	1
ASI	6
ADT	1
Welience, RemPut CDD	2
Welience IGE CDD	1
NB : il n'y a pas de chercheurs statutaires rattachés à la MSH	

2 • Appréciation sur la structure fédérative

Avis global

La MSH Dijon a pour objectif de se doter de moyens propres pour mener une recherche ambitieuse, elle veut structurer, fédérer, coordonner la recherche en SHS à Dijon, tout en préparant une intégration dans la COMUE Dijon-Besançon. Elle souhaite décloisonner les disciplines pour se situer en position d'interface entre les laboratoires de recherche et la Cité. Elle vise à apporter un surplus de compétences, méthodologiques et techniques, aux collègues et aux doctorants ; elle apporte aussi un soutien au montage et un suivi de projets, y compris dans une dimension internationale. Elle travaille enfin dans le domaine de la valorisation et de la diffusion des connaissances, en relation avec un large partenariat régional, mais pas seulement. La MSH fédère les laboratoires de recherche du grand Campus de Dijon. La MSH a donc une vertu structurante très appréciable dont témoignent ses cinq axes de recherche :

- langages, identités, représentations ;
- acteurs, normes, pratiques, décisions ;
- cultures et patrimoines ;
- territoires et environnement ;
- marchés, institutions, gouvernance.

Cette organisation en cinq axes avait notamment pour objectif de permettre de mieux intégrer sciences humaines et sciences sociales, et de réduire les disparités entre les thématiques. En dépit des efforts déployés, certaines disparités perdurent, mais l'hétérogénéité d'un tel projet de MSH doit être acceptée, les besoins d'interdisciplinarité étant variables entre les disciplines, les laboratoires et les personnes. Les activités au sein de la MSH contribuent néanmoins très clairement à renforcer les équipes et l'expérimentation de nouvelles pistes de recherche, créatives et productives.

La MSH dispose de plateformes techniques d'importance majeure pour la région et au-delà dans le réseau français des MSH et dans la recherche française. Son attractivité peut certes être renforcée, mais on dispose là d'un pôle de compétences de qualité, mis au service de l'ensemble de la communauté, avec un souci de visibilité à encourager.

La MSH a, pendant le quinquennal qui s'achève, lancé un Centre de Ressources Numériques Thématiques (CRNT) pour produire des données numériques à destination de la recherche.

La MSH de Dijon a en outre une tradition de relations étroites et de travail partagé avec la MSH de Besançon, en dépit d'une structure sensiblement différente de part et d'autre. Le rapprochement plus étroit des deux MSH, sous la forme d'une fédération, est en cours, dans un bon climat qu'il convient de préserver, mais pose un certain nombre de problèmes qui tiennent notamment aux spécificités propres des deux MSH. Si la COMUE oblige à penser la MSH dans de nouvelles structures encore incomplètement définies, il apparaît nécessaire de prendre du temps pour envisager de telles évolutions, dont les vertus structurantes, pour les SHS au sein de la COMUE, sont mises en avant par le CNRS.

Avis global sur l'unité

La MSH contribue à l'émergence de recherches innovantes au sein des 5 unités mixtes de recherche et des 10 équipes d'accueil, par le biais de travaux croisés, aussi transdisciplinaires que possible. Elle dispose de deux plateformes très performantes, labellisées par le réseau National des MSH, ADN (Archives-Documentation-Numérisation) et GéoBFC (géomatique), qui toutes deux jouissent d'une excellente réputation au niveau national. Le GIS RNMSH a placé la structure ADN au centre du réseau SCRIPTO avec les unités de Services et de Recherche de Caen et de Tours. La plateforme GéoBFC, commune avec Besançon, produit des données géoréférencées disponibles sur le géocatalogue CarGOS, un des fleurons du réseau inter-MSH, ISA (Information Spatiale et Archéologie). La MSH mutualise aussi des compétences techniques dans le cadre du consortium Archives des Mondes Contemporains labellisé par Huma-Num et du portail de diffusion et valorisation de la recherche PANDOR. Une troisième plateforme vient d'être créée, PUD destinée à améliorer la collecte et l'analyse des données ; elle est inscrite dans la Très Grande Infrastructure de Recherche PROGEDO et travaille en lien avec le Data Center de l'Université de Bourgogne. La transversalité des recherches, l'un des objectifs majeurs de la MSH, apparaît dans l'organisation de séminaires interdisciplinaires, d'ateliers de recherche, d'aide au montage de projets... Ces ressources et les outils sont accessibles sur place et à distance pour la communauté scientifique locale mais aussi pour la COMUE de Bourgogne Franche-Comté et bien au-delà.

Le dynamisme de l'unité apparaît dans la multitude de projets régionaux, nationaux et internationaux menés à leur terme ou encore en cours qu'accompagnent des financements conséquents. L'évolution des moyens financiers montrent un accroissement sensible et constant des ressources propres par rapport à la dotation. L'effet de levier opéré par les programmes de recherche mérite donc d'être souligné. La MSH a en effet tissé des liens étroits avec le monde socio-économique, et avec la Région ; elle dispose donc d'un bon ancrage territorial et d'une reconnaissance régionale bien établie. L'animation scientifique et l'ouverture vers le grand public traduisent aussi l'importance de cette structure.

Points forts et possibilités liées au contexte

Parmi les points forts de cette structure, on mentionnera :

- la très bonne reconnaissance dont bénéficie la MSH de la part de ses tutelles et partenaires, et le grand intérêt manifesté de la part des instances universitaires et du CNRS qui soutiennent fortement cette MSH, y compris par des moyens en personnel ;
- la capacité à fédérer l'ensemble des équipes de recherche SHS du Grand Campus de Dijon ;
- l'ouverture vers les sciences « dures », les sciences de la vie, avec des transversalités audacieuses et innovantes ;
- les relations anciennes et renouvelées avec la MSH de Besançon ;
- les deux plateformes labellisées par le réseau national des MSH (ADN et GéoBFC) et le lancement récent de la troisième ;
- le rôle dévolu à la MSH dans le réseau SCRIPTO avec les USR Caen et Tours, ainsi que dans le réseau interMSH ISA ;
- l'équipement de pointe des plateformes techniques de traitement des documents et de géomatique, et les équipes compétentes qui les animent ;
- un financement important consacré à ces plateformes techniques, grâce à des programmes de recherches attractifs et reconnus ;
- un souci d'animation scientifique important en direction du grand public et une collaboration avec la SATTGE pour la valorisation ;
- un site internet très accessible, qui présente les actualités et l'agenda scientifique de la MSH ;
- des locaux récents, accueillants et vastes pouvant abriter les infrastructures techniques, le personnel et les chercheurs des axes, ainsi que les doctorants ;
- une équipe de direction très lucide sur les enjeux et animée du désir de favoriser le rapprochement avec Besançon dans de bonnes conditions.

Points faibles et risques liés au contexte

Parmi les points faibles et risques relevés, on signalera les éléments suivants :

- la grande hétérogénéité des recherches au sein des axes (entre l'héritage de Marx et l'œnologie) ;
- une visibilité des plateformes à l'échelle nationale encore à améliorer ;
- des projets internationaux encore à développer ;
- la mise en place de la COMUE et le rapprochement de la MSH avec celle de Besançon pourraient constituer un risque ou créer des difficultés si les tutelles ne prêtent pas assez attention aux spécificités des divers pôles et imposent un rythme soutenu à ces évolutions qui ont plutôt besoin de temps pour mûrir ;
- la question du personnel non titulaire se pose, en cas de réduction des financements de la Région ou d'autres sources. L'Université de Bourgogne a une situation financière fragile, comme toutes les universités, mais elle insiste néanmoins sur la nécessité de maintenir le personnel en poste dans la MSH, ignorant cependant si elle pourra un jour augmenter le nombre de supports alloués. Le CNRS envisage des redéploiements et la mutualisation de postes. Les personnels semblent pourtant travailler à flux tendus, de sorte qu'il faut être attentif à ces équilibres humains ;
- l'intégration des plateformes dans le schéma de gouvernance pourrait être repensée de manière à atteindre des processus décisionnels les plus efficaces et partagés possibles ;
- la gouvernance de cette USR est peut-être trop complexe.

Recommandations

- mieux faire connaître les plateformes et l'expertise de Dijon en France et au-delà ;
- développer les projets internationaux, avec un effort en direction des projets H2020 ; l'accueil de collègues étrangers pourrait être une manifestation de cette ouverture ;
- prendre du temps pour repenser la position de la MSH de Dijon dans la COMUE et pour envisager ses relations avec celle de Besançon ;
- maintenir absolument le personnel de l'Université comme le personnel CNRS au sein de la MSH ;
- veiller à la transparence des procédures de recrutement des doctorants contractuels ;
- envisager la possibilité d'un schéma de gouvernance moins complexe et plus efficace ;
- mieux expliciter les modalités de pilotage des axes dans le Règlement intérieur ;
- éviter une certaine lourdeur dans la gouvernance qui rendrait plus difficile la communication entre les différents membres et acteurs de la MSH ;
- s'efforcer d'impliquer davantage les UR et les personnes qui se tiennent quelque peu à l'écart de la MSH ; les inciter à expérimenter dans le champ transdisciplinaire, en valorisant les avantages issus des démarches déjà en cours ;
- créer un prix de thèse MSH Dijon, pour une recherche résolument transdisciplinaire.